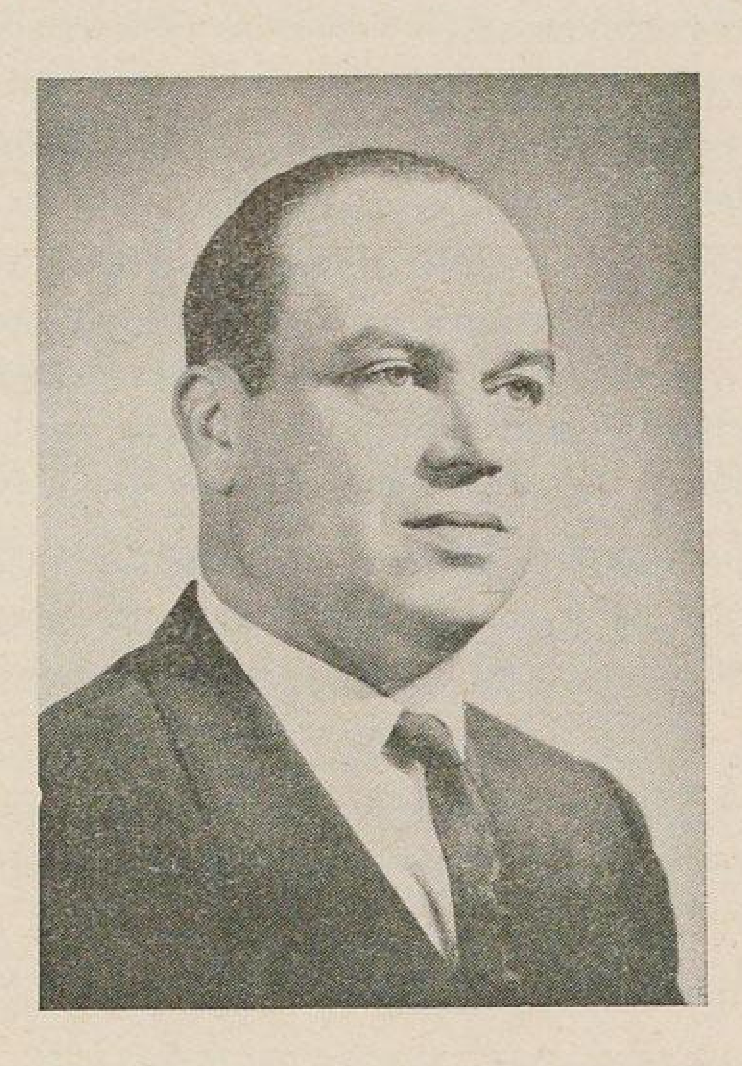
ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967

3me CIRCONSCRIPTION DU VAR

CENTRE REPUBLICAIN SOUTIEN DU CENTRE DEMOCRATE



Henri FABRE

Industriel
Vice-Président du Conseil Général

Suppléant éventuel :

Maurice ARRECKX

Conseiller Général
Maire de Toulon

Mesdames et Chers Concitoyens,

Le 5 mars prochain, vous aurez à choisir votre représentant à l'Assemblée Nationale pour les cinq années à venir.

Contrairement à ce que voudrait faire croire la majorité sortante, il ne s'agit ni de confirmer ni de remettre en cause l'élection du Président de la République. Mais celui-ci ne détient, constitutionnellement, que le pouvoir Exécutif, et c'est au Gouvernement, approuvé et contrôlé par le Parlement, qu'il appartiendra de définir la politique intérieure et extérieure de la France.

C'est dire l'importance du scrutin auquel vous êtes conviés. Selon votre choix, en effet, vous aurez, ou bien un député qui vous représentera et vous défendra devant le Gouvernement, ou bien un député qui représentera et défendra le Gouvernement devant vous, ainsi que l'ont fait jusqu'ici les inconditionnels de l'U.N.R.

L'inconditionnalité est la négation même du parlementarisme. Répondre « OUI » par avance et dans tous les cas, à ce que fera le Pouvoir, est aussi contraire au bon sens que tout refuser sans vouloir discuter.

Pour ma part, mon attitude sera dictée par la position que prendra le Gouvernement par rapport au programme sur lequel je me présente devant le corps électoral.

Ce programme en voici les grandes lignes :

A — EN MATIERE DE POLITIQUE NATIONALE

1. - défense de la Paix, par le maintien de nos alliances traditionnelles en œuvrant pour les étendre à toutes les nations pacifiques du Globe.

2. - action permanente en faveur d'une construction européenne progressive, seul gage d'une prospérité et d'une sécurité collectives accrues.

3. - lutte contre l'étatisation, la collectivisation, ou la monopolisation de l'industrie, du commerce et de l'agriculture au bénéfice d'une économie librement concertée.

4. - instauration d'une politique régionale favorisant les départements du Midi et tenant compte, en priorité, des vœux de la population et non seulement de la toute puissante volonté d'une administration centrale.

5. - établissement d'une véritable justice sociale associant tous les Français aux fruits de l'expansion, et réalisation de la réconciliation nationale par la proclamation d'une amnistie totale et de l'indemnisation.

6. - action pour une véritable politique de la jeunesse qui permette à celle-ci de disposer de maisons de la culture, de maisons de jeunes et d'installations sportives (stades, piscines).

B — SUR LE PLAN TOULONNAIS ET VAROIS

Mes exigences porteront sur six points essentiels :

1. - résolution du problème majeur de l'eau sans laquelle aucune expansion n'est possible dans le Var.

2. - désenclavement du département par la construction en première urgence des infrastructures routières et aériennes le rattachant aux réseaux national et européen de communications.

3. - établissement de liaisons maritimes et aériennes avec la Corse ainsi qu'elles existaient avant la guerre.

4. - création d'une zone industrialisée entre Toulon et Le Luc et action de l'Etat - conjointement à celle des collectivités locales - pour favoriser l'implantation d'usines propres et création d'emplois en faveur des jeunes.

5. - développement du tourisme par la réalisation des plages du Mourillon, le renforcement de notre équipement hôtelier, le développement de la plaisance, la réalisation de salles de Congrès, l'utilisation de terrains militaires sans affectation, etc...

6. - création d'unités d'Enseignement supérieur à Toulon.

L'action que je mène depuis quatorze ans, tant au Conseil Général qu'au sein de la Municipalité toulonnaise, est garante de mon efficacité de demain, dans une Assemblée Nationale renouvelée. Le soutien que m'apporte, d'autre part, mon ami Maurice ARRECKX démontre la continuité d'une politique toute entière consacrée au service de Toulon et du Département.

C'est pourquoi, le 5 mars prochain, en m'accordant sa confiance, la population de cette circonscription choisira l'un des siens, certaine de le trouver toujours à son service, ainsi qu'il le fait depuis longtemps.

Toulonnais ! Varois ! c'est de votre vote que dépend l'avenir de votre terroir. Votre bon sens dictera votre devoir.

VOTEZ UTILE !

VOTEZ VAROIS !

VOTEZ HENRI FABRE

Suppléant : Maurice ARRECKX

Impr. Sud-Est - Toulon.